

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2024

Sous la présidence de Mme Françoise DOLOZILEK, Maire

Présents : Mmes Morgane FORTIN et Marie-Thérèse REUILLÉ et MM Julien MERSCHILTZ, Philippe THIBAUT, Gilles VAN BRUSSEL BELOT et Patrice WAHLEN.

Absents excusés : Mme Hélène VAN DER HEIJDEN (pouvoir à M. Patrice WAHLEN) et M. Anthony PREAUD (pouvoir à Mme Morgane FORTIN).

M. Patrice WAHLEN a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Séance ouverte à 19 h 30.

Le dernier compte rendu est lu et approuvé.

Objet : Devis travaux en forêt, parcelle n° 10, délibération n° 2024/MAI/001 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorisent Mme le Maire à signer le devis de l'Office National des Forêts d'un montant de 7 273,90 € H.T. concernant le nettoyage de régénération de la parcelle n° 10, ainsi que toutes pièces utiles au dossier.

D'autre part, l'Office National des Forêts nous a informé que le bois des parcelles n° 13, 14, 15 et 16 sera mis en vente par adjudication au cours du mois de juin. Cette vente devrait permettre de financer les travaux sur la parcelle n° 10.

Objet : Devis achat de matériel pour l'atelier communal, Délibération n° 2024/MAI/002 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Autorisent Mme le Maire à signer les devis concernant l'achat d'une remorque, d'un coffret de douilles, un lot de perceuse + perforateur et un nettoyeur à haute pression pour un montant total de 2 274,92 € H.T.

Objet : Décision modificative du budget principal, équilibre budgétaire délibération n° 2024/MAI/003 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Acceptent la modification du Budget Principal comme suit pour rétablir le déséquilibre entre les dépenses et les recettes de la section d'investissement :

Dépenses d'investissement, article 2151 : - 59 966,00 €.

Recettes d'investissement, chapitre 040, article 2804122 : + 34,00 €.

Objet : Décision modificative du budget principal, remboursement Fonds National du Supplément Familial délibération n° 2024/MAI/004 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Acceptent la modification du Budget Principal comme suit pour percevoir le remboursement d'un trop perçu du Fonds National de Supplément Familial :

Recettes de fonctionnement, article 773 : + 210,00 €.

Dépenses de fonctionnement, article 615228 : - 210,00 €.

Parc éolien du Moulin du Bois :

Objet : Avenant de l'offre de concours de la Ste du Parc Éolien du Moulin du Bois portant sur le renforcement des chemins, délibération n° 2024/MAI/005 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorisent Mme le Maire à signer l'avenant de l'offre de concours portant sur la réfection des chemins pour un montant de 25 668,68 € ainsi que toutes pièces utiles au dossier.

Objet : Offre de concours portant sur la rénovation de l'éclairage public via l'installation d'éclairage LED, délibération n° 2024/MAI/006 :

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Autorisent Mme le Maire à signer l'offre de concours d'un montant de 72 525 € portant sur la rénovation de l'éclairage public via l'installation de luminaires LED ainsi que toutes pièces utiles au dossier.